



Communiqué de presse

AUGMENTATION DE CAPITAL – NOUVEAU DENOMINATEUR

La Hulpe, le 2 juillet 2020

Notification conformément à l'article 15 de la Loi du 2 mai 2007 relative à la publicité des participations importantes (Loi sur la transparence).

Après la réalisation de l'augmentation de capital de ce 30 juin 2020 à hauteur de € 77.427.295,00, l'affectation de cette opération porte le capital social d'ATENOR à € 72.038.228,59 et le montant de la prime d'émission à € 63.019.652,10. Le capital souscrit est représenté par 7.038.845 actions sans valeur nominale, chacune assortie d'un droit de vote à l'Assemblée Générale. Ce nombre d'actions servira de dénominateur dans le calcul d'atteinte, de dépassement ou de manquement des seuils statutaires ou légaux. Pour rappel, l'article 9 des statuts d'ATENOR prévoit un seuil supplémentaire de 3% aux seuils légaux. Les actionnaires sont invités à procéder, le cas échéant, aux notifications requises.

CALENDRIER FINANCIER

Augmentation de capital	30 juin 2020
Résultats semestriels 2020	3 septembre 2020
Déclaration intermédiaire du troisième trimestre 2020	18 novembre 2020
Publication des résultats annuels 2020	Mars 2021
Assemblée Générale 2020	23 avril 2021

ATENOR est une société de développement immobilier urbain d'expertise européenne cotée sur le marché d'Euronext Brussels. Sa mission vise à apporter, par son approche urbanistique et architecturale, des réponses adéquates aux nouvelles exigences qu'impose l'évolution de la vie urbaine et professionnelle. Dans ce cadre, ATENOR investit dans des projets immobiliers d'envergure répondant à des critères stricts en termes de localisation, d'efficacité économique et de respect de l'environnement.

Reuters ATE0.BR - Bloomberg : ATEB BB

Pour de plus amples informations, veuillez contacter Stéphan Sonnevile SA, CEO ou Sidney D. Bens, CFO.

☎ +32-2-387.22.99 - 📠 +32-2-387.23.16 - e-mail: info@atenor.eu - www.atenor.eu